

Ressources maternelle, Partie I : L'oral – Fiches repères (éduscol, 2015)

1) Les finalités de l'oral à l'école maternelle

L'oral constitue le pivot des apprentissages au cycle 1. Les programmes insistent sur l'importance de développer progressivement un langage riche, structuré et conscient, permettant à l'enfant de communiquer, d'apprendre et de réfléchir.

- **Langage de communication** : spontané, lié aux gestes et au contexte, il permet à l'enfant d'interagir dans les situations quotidiennes.
- **Langage d'évocation** : il s'agit de raconter, expliquer, décrire, reformuler. Cet usage est plus exigeant car il suppose la mise à distance du vécu.
- **Oral scriptural** : forme élaborée de l'oral, proche de l'écrit, qui organise le discours, respecte la syntaxe, mobilise un lexique précis et cohérent. Il constitue l'objectif majeur de l'école maternelle.

L'oral n'est pas seulement un outil de communication : il devient **un objet d'apprentissage à part entière**, essentiel pour réduire les inégalités scolaires et préparer l'entrée dans la culture écrite.

2) Les situations pour travailler et enseigner l'oral

Le guide distingue deux grands types de démarches :

a) L'oral travaillé dans des situations ordinaires ou ritualisées

- Exploiter les moments de vie quotidienne (habillage, collation, jeux) pour enrichir le lexique et la syntaxe.
- Utiliser des activités récurrentes (dire la date, rappeler une règle, expliquer un jeu) pour installer des « formats langagiers » qui structurent les usages.
- Favoriser la reformulation régulière : l'enfant apprend à corriger son propos et à prendre conscience de la tâche langagière.

b) L'oral enseigné dans des situations pédagogiques

- Dans les **domaines disciplinaires** : nommer, décrire, relater, expliquer lors d'activités en EPS, sciences, arts... Le langage devient outil de pensée.
- Dans des **situations décrochées** : raconter à d'autres, expliquer une procédure, décrire une image. L'enfant prend conscience qu'il doit adapter son discours.

- Dans des **séances sur la langue** : jeux de vocabulaire, conscience syntaxique, conscience phonologique, jeux de mots et comptines. L'enseignant rend explicites les savoirs en jeu.
-

3) L'oral scriptural : une exigence de l'école

L'oral attendu à l'école n'est pas celui de la vie quotidienne.

- Il suppose une mise à distance du vécu, une organisation du discours, une cohérence thématique.
- Il prépare à l'écrit par ses structures syntaxiques et discursives.
- Les enfants socialement favorisés, habitués aux histoires lues et aux échanges langagiers élaborés, y accèdent plus facilement.
- Pour réduire les inégalités, l'école doit multiplier les occasions de produire de tels oraux et en faire un **enseignement explicite**.

Exemple : une élève de GS, expliquant à une autre classe le fonctionnement du prêt de livres, produit un discours structuré (« d'abord », « ensuite », « voilà ») et corrige son camarade : signe d'une conscience du fonctionnement discursif.

4) Les enfants allophones

Ces élèves apprennent le français comme langue seconde et de scolarisation.

- **Reconnaissance de la langue maternelle** : elle n'entrave pas l'apprentissage du français, au contraire elle le facilite si elle est valorisée.
- **Accueillir avec les codes d'origine** : mise en place de tuteurs, activités ritualisées, valorisation de la culture familiale (chants, contes, supports bilingues).
- **Donner la priorité à l'oral et à la compréhension** : gestes, images, reformulations fréquentes, valorisation de toute production, même non verbale.
- **Dimension sonore** : insister sur la prosodie, l'articulation, la conscience phonologique.
- **Moments spécifiques** : petits échanges quotidiens, ateliers ciblés de 10-15 minutes, activités complémentaires.

L'enjeu est de transformer la diversité linguistique en ressource plutôt qu'en obstacle.

5) Les difficultés d'apprentissage du langage

L'école maternelle est le lieu privilégié du repérage et de la prévention.

a) Repérage précoce

- Observation des écarts de progression, du mutisme sélectif, des difficultés de compréhension.
- Usage d'outils comme des grilles d'indicateurs ou des enregistrements.

b) Évaluation et échanges avec les familles

- L'entretien permet de comparer les usages à la maison et à l'école.
- L'objectif est de mobiliser les parents pour soutenir les acquisitions.

c) Retards de langage

- Retards simples : retard chronologique mais évolution normale possible avec stimulation.
- Retards de parole : déformations de mots malgré une bonne articulation des phonèmes isolés.
- Retards de langage : atteintes syntaxiques ou lexicales, pouvant rendre l'enfant peu intelligible.

d) Troubles spécifiques

- **Dysphasie** : trouble sévère, durable, affectant phonologie, syntaxe, sémantique ou pragmatique.
- **Dyslexie** : liée à un déficit de conscience phonologique et/ou visuelle, détectable dès la GS.

e) Prise en charge

- Différenciation pédagogique : ateliers, reformulations, consignes claires, travail en petits groupes.
- Évaluations complémentaires : médecins scolaires, orthophonistes, psychologues.
- Coordination entre enseignants, famille et professionnels de santé.

6) Points clés pour la pratique enseignante

1. L'oral doit être travaillé quotidiennement, dans des situations ordinaires, ritualisées et pédagogiques.

2. L'oral scriptural est l'objectif central : il constitue la passerelle vers l'écrit et conditionne la réussite scolaire.
3. L'enseignant doit rendre explicite les attentes discursives et enseigner le lexique, la syntaxe et la conscience phonologique.
4. L'accueil des élèves allophones doit passer par la valorisation de la langue d'origine et un renforcement spécifique de l'oral.
5. Le repérage des difficultés et troubles doit être précoce et s'accompagner d'une différenciation pédagogique et, si besoin, d'une prise en charge spécialisée.